

43.086 tonnes, contre 13.330 avec 30.685 tonnes en 1926.

Produits textiles. — 5.110 tonnes contre 4.394 en 1926. On remarque dans ce chapitre une augmentation de 600 tonnes de laine brute; 300 tonnes de coton brut et 130 tonnes de tissus coton.

RHUMES — BRONCHITES. — Ne prenez pas au hasard l'importance quel étop. Choisissez celui qui convient au genre de toux dont vous souffrez. Les Produits Corbeaux, spécialités de Jarmain, très étudiées, vous conseillent: Dans les toux grâpales et irritantes, le « Balsamique Morson », le flacon 10 fr. 10 et dans les toux graves et négligées, bronchites chroniques, le « Siropp Hélyca », le flacon 11 fr. 20. 11 bis, rue de la Chapelle et 88, rue de France, Roubaix 1174.

CHAMBRE DE COMMERCE DE ROUBAIX

Vous le comprendrez sommairement de la séance du 23 décembre 1927:

CONSEIL NATIONAL ECONOMIQUE

Le Gouvernement a déposé un projet de loi, ayant pour objet l'établissement du statut du Conseil National Economique créé, à titre d'essai, par la loi du 16 janvier 1925. Ce projet se base sur les représentations des Chambres de Commerce que trois places sur un effectif de 150 membres au Conseil National Economique.

Cette proposition comporte diverses mesures propres à encourager les transports de denrées périssables et vise à la mise en œuvre de la réglementation des transports en wagons appartenant aux particuliers avec les propositions adoptées par le Comité de gestion de l'Union internationale des chemins de fer. La Chambre de Commerce y donne son approbation sous les réserves suivantes: 1° Extension des majorations des redevances aux transports des wagons, circulant soit à vide, soit en attendant, pendant les heures de repos; 2° Application intégrale des majorations aux redevances.

Le 10 novembre 1927, a été soumis à l'honorable commission une proposition de modification et additions au tarif spécial G.V. n° 121, intéressant les transports G.V. par wagons réfrigérés ou isothermes.

CHEMINS DE FER

Tarif spécial G.V. 121. — Transport dans des wagons réfrigérés ou isothermes. Le 10 novembre 1927, a été soumis à l'honorable commission une proposition de modification et additions au tarif spécial G.V. n° 121, intéressant les transports G.V. par wagons réfrigérés ou isothermes.

CARTES D'IDENTITE DES VOYAGEURS DE COMMERCE

Le 2 août 1927. Décret du 24 novembre 1927. Communication est faite à la Chambre de Commerce et de l'Industrie, du 5 décembre 1927 donnant les instructions nécessaires à l'application de la loi du 2 août 1927, relative à la carte d'identité professionnelle des voyageurs et représentants de Commerce, et du décret du 24 novembre 1927, rendu pour l'application de cette loi.

EXPOSITION INTERNATIONALE DES MEILLEURS MARQUES. REIMS 1928

Arts est donné à la Chambre de Commerce de l'organisation d'une Exposition Internationale des Meilleurs Marques, qui se tiendra à Reims du 3 au 17 juin 1928.

MODIFICATION A LA LOI DU 19 FEVRIER 1908 CONCERNANT LES ELECTIONS CONSULAIRES

La Chambre de Commerce a communiqué d'un rapport de M. Paul Frasche, président de la Commission d'Etude, adopté à l'unanimité par cette Commission, qui considère qu'il n'est pas juste de retirer le droit de vote consulaire à des industriels et commerçants, lorsqu'ils ont payé patente pendant cinq ans dans une circonscription quelconque, si l'établissement est dans une autre circonscription, soit dans un autre département, soit dans un autre pays.

CONSTITUTION SOCIALE DU TRAVAIL

Proposition de loi. La Commission d'Economie Sociale de la Chambre de Commerce a étudié une proposition de loi ayant pour objet de donner à la France une constitution sociale du travail, qui régie les rapports des patrons et des ouvriers, prévient ou résolve les conflits entre eux, réglemente les conditions de travail et, notamment, les conditions de travail des enfants et des adolescents, enfin donne à l'Administration et au législateur des conseils techniques. Elle prévoit pour remplir cet objet, l'organisation de la représentation professionnelle consultative et l'institution de commissions paritaires basées sur une extension du système syndical à tous les domaines.

DESIGNATION DE CANDIDATS A LA SUCCESSION DE M. CESAR GAYDET AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES ARTS ET INDUSTRIES TEXTILES DE ROUBAIX

La Chambre de Commerce désigne trois candidats qui seront présentés au choix de M. le ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, en vue de la désignation d'un membre du Conseil d'Administration de l'Ecole Nationale Supérieure des Arts et Industries Textiles de Roubaix, pour remplacer M. César Gaydet, décédé.

NOMINATION D'UN CONSUL GENERAL D'ITALIE A PARIS

Avant été donné à la Chambre de Commerce de la nomination de M. Gentile Giuseppe au poste de Consul général d'Italie à Paris, avec juridiction sur le département du Nord.

TAXE APPLICABLE AUX LIGNES TELEPHONIQUE D'INCENDIE

Lecture est donnée d'une lettre écrite par M. le Président de la Chambre de Commerce à l'Administration des Postes pour demander la réduction de la redevance d'usage des lignes téléphoniques spéciales reliant certaines usines à la caserne des pompiers.

POUR VOS CADEAUX DE FIN D'ANNEE

Le plus grand choix de petits meubles. Exposition unique de Salons de tous styles. — Notre modèle réclame: SALON DOLLY forme corbeille, coussins plume, couvert soierie. Les 5 pièces à 170 francs.

Le « Noël » des malfaiteurs

Une tentative de cambriolage rue Parmentier Samedi, vers minuit moins le quart, M. Henri Debucker, 49 ans, voyageur de Commerce, domicilié 25, rue Parmentier, avait quitté son habitation pour se rendre à l'église du Sacré-Coeur.

Tableau des Chomages Administratifs Proposé pour l'Année 1928

Communication est donnée des prévisions pour l'année 1928, des chomages sur les voies navigables. Ce tableau ne soulève aucune observation de la part de la Chambre de Commerce.

CHEMINS DE FER

Tarif spécial G.V. 3-103 (marchandises dérivées) Une classe du tarif spécial G.V. 3-103 (marchandises dérivées) édicte: les colis doivent être emballés d'une manière qui réponde à la durée du transport et qui préserve assez efficacement le contenu pour qu'il soit impossible de porter atteinte sans laisser une trace de violation. En particulier, les toiles qui enveloppent les vases doivent être cousues. Les denrées périssables, les produits du présent tarif doivent être contenus, sans indications contraires, soit dans des sacs, soit dans des caisses ou en caisses en bois, pleines ou à claire-voie, soit dans des barils ou tonneaux. Les citrons, les légumes, les melons et les oranges, peuvent être remis dans des cadres, les fromages dans des caisses en bois, les poissons vivants dans des bidons métalliques.

Le 10 novembre 1927, a été soumis à l'honorable commission une proposition de modification et additions au tarif spécial G.V. n° 121, intéressant les transports G.V. par wagons réfrigérés ou isothermes.

Le 10 novembre 1927, a été soumis à l'honorable commission une proposition de modification et additions au tarif spécial G.V. n° 121, intéressant les transports G.V. par wagons réfrigérés ou isothermes.

Le 10 novembre 1927, a été soumis à l'honorable commission une proposition de modification et additions au tarif spécial G.V. n° 121, intéressant les transports G.V. par wagons réfrigérés ou isothermes.

Le 10 novembre 1927, a été soumis à l'honorable commission une proposition de modification et additions au tarif spécial G.V. n° 121, intéressant les transports G.V. par wagons réfrigérés ou isothermes.

86, rue Franklin, déposait cette dernière contre la façade de l'immeuble.

En sortant, vers 20 heures, il constata que sa machine avait disparu.

...ainsi qu'une enseigne...

« Au cours de la nuit de samedi à dimanche, des inconnus se sont emparés de l'enseigne fixée au-dessus de la vitrine de M. Cyr Verdouck, marchand de laine, 101, rue Pierredon, à Roubaix.

La valeur de cette enseigne est de 50 francs.

...et un pardessus

Dimanche matin, vers 9 h. M. Edmond Lobry, 30 ans, employé domicilié 28, boulevard de Colmar, avait laissé la porte de son habitation ouverte, afin de ne pas avoir à se déranger lors de la venue de son fils.

Malheureusement, un malfaiteur survint et apercevant le pardessus neuf de M. Lobry pendu à un porte-manteau dans le couloir, s'en empara et prit la fuite.

Un cambriolage manqué

Samedi soir, vers 2 h. 45, M^{lle} Louise Depost, 29 ans, avait fermé le magasin de bonneterie-lingerie qui tient au 178, du boulevard de Beauprétre et s'était couchée.

Dimanche matin, à 6 heures, on se levant, elle s'aperçut avec stupeur que la porte de son magasin avait été et seule une chaîne de sûreté avait empêché les cambrioleurs de pénétrer dans l'immeuble pour y accomplir leur mauvais dessein.

La Société Mutuelle des Anciens Sous-Officiers Français

Une assemblée générale dimanche à 11 h., dans la salle de M. Dubuis, rue des Champs, sous la présidence de M. le docteur Dupont, entouré de MM. Dhalluin, vice-président d'honneur; Gauthier, Hus, vice-présidents, et des membres du Conseil d'Administration.

On ouvrant la séance le président adresse un souvenir reconnaissant à la mémoire de M. E. Duquenois, dont la disparition a été unanimement regrettée de tous les assistants, et celle de M. J. B. L. Leclercq, décédé, entouré de la fête de l'Armistice du 11 novembre, M. Deschamps félicite l'assemblée d'avoir pris part à cette cérémonie patriotique, prouvant ainsi qu'elle n'est pas éteinte que son sacrifice de leur vie pour nos frères vivants.

Le bal annuel aura lieu le 4 février dans la salle de la rue de l'Hospice; à cet effet, l'assemblée vote un crédit de 1.000 fr. Un projet de sortie le lundi de la foire de Roubaix, à Dunkerque, est favorablement accueilli.

M. Deschamps est heureux d'annoncer aux sociétaires que la société pour des Sous-Officiers de Dunkerque, recevra cordialement les Roubaixiens ce jour-là.

M. Ch. Veret, secrétaire, donne lecture du procès-verbal de la réunion précédente, et expose ensuite la situation financière; ces deux rapports sont adoptés à l'unanimité.

Des membres stagiaires sont présentés à l'assemblée et admis à bénéficier du bénéfice de la retraite; 83 nouvelles adhésions ont eu lieu au cours de l'année qui s'achève.

Après avoir constaté la marche prospère de la société, et exprimé l'espoir que de nouvelles adhésions seront reçues l'année prochaine, le président adresse ses meilleurs souhaits aux sociétaires, aux membres bienfaiteurs et à leurs familles, pour l'année 1928.

M. Dhalluin constate avec plaisir la bonne tenue, l'amitié qui existent au sein de la société, qui accueillera toujours volontiers les nouvelles recrues, et offre aux sociétaires et à leurs familles, ses vœux de bonne année.

On procède ensuite au tirage d'une brillante tombola et la séance est levée à midi un quart.

INALIÉNABLES. Titres Amortissables - Sexennales, Rendement 0/20. Prêt à l'Épargne. Bons trentenaires. Banques ESTIEVE-BAZ, 43, rue des Arts, LILLE. 20482

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE de la Société de secours mutuels des Anciens orphelins des Hospices a eu lieu dimanche à 10 h. 30, à l'Hospice de Barbièvre. Après la lecture des procès-verbaux et la remise des cartes de pharmacie pour 1928, commença la fête de l'arbre de Noël. Grâce au concours généreux et personnel de MM. les administrateurs des Hospices, membres d'honneur de la Mutuelle, ainsi que celui d'autres bienfaiteurs de la ville, d'amples distributions de coupes furent faites aux enfants et une grande tombola termina la réunion.

MORT D'UN ANCIEN COMBATTANT DE 1871. — Nous apprenons la mort survenue à son domicile, 75, rue Décrème, de M. Louis Cateau, receveur d'octroi en retraite, ancien combattant de 1870-71, décédé à l'âge de 77 ans. Ses funérailles auront lieu mercredi à 9 h., en l'église Sainte-Elisabeth.

LA CIRCULATION en ville devient un véritable plaisir pour qui conduit une EMYXIS 10 CV 6 cylindres MATHIS; hors la ville, l'EMYXIS est une voiture incomparable à usage de loisir. Etablissements F. DEVOUGE, 355, boulevard Gambetta, TOURCOING. (Téléphones 331 et 1406).

UN CYCLISTE RENVERSÉ PAR UNE AUTOMOBILE. — Dimanche, vers 20 h., l'automobile de M. François Dillies, industriel, domicilié rue Colbert, 48, a heurté à l'angle de la rue Colbert et du boulevard de Paris où elle s'engageait, un cycliste, M. François Oikiewicz, Polonais, domicilié rue de Croix, 5, à Wasquehal, qui fut renversé et blessé. Relevé aussitôt par

M. Dillies, le cycliste fut examiné par M. le docteur Richard qui releva quelques contusions sans gravité à la cheville gauche et prescrivit un repos d'une semaine.

Le blessé fut ensuite reconduit à son domicile du boulevard de la Messerie, 41501.

BOUCAU chaussa bien les Messieurs. 41501

BOUCAU chaussa bien les Messieurs. 41501

RADIO-CLUB DU NORD DE LA FRANCE. — Soir jeudi, à 19 h. 30, à siège, 55, rue Neuve, cours de préparation militaire par MM. Dewarce et Druet. Les auditeurs sont admis à titre de service.

CERCLE ORPHEMIQUE. — Soir jeudi, à 19 h. 30, au siège, cours de chant.

CROIX

La messe de prémices

En l'église Saint-Pierre archicombes et richement décorée, M. l'abbé Eugène Despierres, enfant de la paroisse, a célébré hier, à 10 heures, sa messe de prémices.

Les maux temps n'ayant pas permis de conduire processionnellement le nouveau prieur à l'église, celui-ci fut reçu sous le porche par le clergé paroissial.

M. l'abbé Ben, curé de Saint-Pierre, assisté de M. l'abbé Despierres qui avait comme diacre et sous-diacre MM. les abbés Fray, professeur au Collège Saint-Joseph, à Lille, et Leman, professeur au Collège académique de Lille, amis du nouveau prieur.

Dans les stalles avaient pris place M. le chanoine Thône, supérieur du Collège de Marqu'en-Barœul; MM. les abbés Mossy, ancien supérieur de Saint-Louis, à Roubaix; G. Lemaître, directeur au séminaire de Marville; Bayart, vice-doyen, curé de Saint-Joseph, à Roubaix.

La chorale paroissiale « Léon XIII » et la schola des jeunes filles interprétèrent la messe à trois voix de Boyer. Après l'Evangile, M. le chanoine Thône, supérieur du Collège de Marqu'en-Barœul, prononça une délicate allocution et il invita l'auditoire à aimer et respecter le prêtre en reconnaissance des sacrifices qu'il fait pour le salut des âmes.

À l'issue de la cérémonie religieuse qui dura près de deux heures, de nombreux amis de M. l'abbé Eugène Despierres s'étaient donné rendez-vous pour un vin d'honneur qui fut offert à l'école Saint-Vincent, rue Dupire. Ce fut une réunion charmante où chacun tint à féliciter le nouveau prieur.

CAISSE POPULAIRE GROISSENE. — Le règlement des intérêts des dépôts pour l'année 1927 a été effectué par M. le directeur au siège, 33, rue de la République, le mercredi 23 et samedi 31 décembre.

PAROISSE ST-MARTIN. — Cercle d'Études. — Mardi, réunion hebdomadaire; conférence sur « Les rapports entre l'Église et l'État », par M. Gustave Pons.

WASQUEHAL

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL. — Les membres du Conseil municipal sont convoqués en séance extraordinaire pour demain mardi, à 19 h. 30, à l'effet de voter le projet de lotissement de terrain au Triès. Questions diverses et dissidence.

LA FETE DE NOEL. — L'Union des familles nombreuses avait organisé, comme chaque année, une petite fête qui s'est déroulée dans la salle des fêtes de la Mairie, dans la matinée. Cette fête a été présidée par M. Dédalour, maire, entouré de MM. Butin, président de l'Union, et des membres du Conseil d'Administration de cette société. Des coquilles furent distribuées aux enfants des adhérents. Grâce à la générosité de MM. les industriels de la commune, une tombola comportant des lots très importants, tels que vêtements, tissus, chaussures, a été offerte gratuitement aux familles nombreuses.

La fête s'est terminée par une distribution de bons de charbon, qui sera livré au cours de ce hiver.

CHEZ LES ANCIENS COMBATTANTS DU CENTRE. — La section d'Anciens Combattants, donnait son arbre de Noël dans la même salle, au cours de l'après-midi. Après un concert donné par les artistes locaux se firent applaudir, une ample distribution de coquilles, boules, pain d'épices, etc., fut faite aux enfants des Anciens Combattants, dont les familles se retirèrent toutes enchantées de cette belle soirée très bien organisée.

CHEZ LES ANCIENS COMBATTANTS DU CAPPEAUX. — La distribution de cet arbre de Noël eut lieu à la salle des fêtes de la rue Voltaire, après une assemblée générale à laquelle tous les adhérents étaient présents. Ce fut une fête enfantine très réussie avec distribution de coquilles, pain d'épices, etc. Les Anciens Combattants, après un joli concert offert aux familles des adhérents, la fête se termina par une brillante tombola dotée de nombreux lots et à laquelle participèrent toutes les personnes présentes. Cette petite fête, six énormes coquilles furent attribuées également par la voie du sort.

NOUVEL AN

N'oubliez pas d'acheter votre boîte de SABLE DES FLANDRES GESLOT et VOREUX 11762

WATTRELOS

LE PETIT CADAVRE RETIRE DE L'ESPIERES A ESTAIMPIUS EST CELUI DU JEUNE ANCELIN

Ainsi que nous l'annoncions hier, les parents du jeune Ancelin, le garçonnet tombé accidentellement dans l'Espieres le 12 novembre dernier, se sont rendus dans la soirée de samedi, à Estaimpuis, pour s'assurer que le petit cadavre retiré de l'Espieres, à Estaimpuis, était celui de leur infortuné bambin. Mis en présence du corps, ils le reconnurent formellement.

Le cadavre se trouve actuellement à la morgue d'Estaimpuis d'où il sera transféré à Wattrelos pour la cérémonie des funérailles.

de la Flata, une tempête épouvantable se déchaîna presque subitement. Il fallut fuir la côte, car ces parages sont des plus dangereux.

Le paquebot bondissait vent arrière de toute la puissance de ses machines; il fuyait toujours.

Il fut même obligé de doubler le cap Horn, d'entrer dans le Pacifique. Dans le détroit de Magellan, alors qu'il se préparait à faire route arrière, de nouvelles tempêtes éclatèrent, violentes, sans cesse renouvelées.

Un soir, comme le paquebot trait de longues bordées, en vue des côtes de la Patagonie, les éléments se déchaînèrent subitement en toute leur fureur.

TOURGOING

AUJOURD'HUI, LUNDI 26 DECEMBRE: Hiv. de Ville; Bureaux ouverts au public de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h.

Établissement municipal de bains: de 9 h. à 11 h. 30 et de 14 à 18 h. 30. Bibliothèque Communale: de 9 à 12 h. et de 14 à 18 h. Marché: de 8 à 13 h. Théâtre Municipal: 20 h. « La Chaste Suzanne ».

M. l'abbé Louis Dethoor

est nommé vice-doyen honoraire de Saint-Christophe

Les paroisses Saint-Christophe, St-Martin et Saint-Jacques, dont M. l'abbé Louis Dethoor, curé de Saint-Christophe, est le pasteur, ont célébré cette année, le Jubilé de ce vénérable prêtre.

En annonçant ce jubilé, on rendait compte de ces cérémonies, nous avons souligné les mérites de M. l'abbé Louis Dethoor, à qui de nombreux fidèles ont témoigné leur respectueuse sympathie.

L'autorité diocésaine vient d'ajouter encore à ces marques de reconnaissance en nommant M. l'abbé Louis Dethoor, vice-doyen honoraire de Saint-Christophe. L'anniversaire de son jubilé, qui aura lieu le 26 décembre, sera ainsi un titre pour l'attribution d'un croix qui ont apprécié les qualités du nouveau titulaire.

Nous prions M. l'abbé Louis Dethoor, à cette occasion, d'agréer nos félicitations et nos meilleurs vœux.

La fête de Noël

A L'ASSOCIATION DES FAMILLES NOMBREUSES

Profitant de son assemblée générale annuelle, l'Association des familles nombreuses a offert à tous ses membres adhérents, un superbe arbre de Noël, dû à la large générosité de nombreux industriels et commerçants de la ville.

La réunion avait lieu hier, à 10 h., en l'Hippodrome de Tourcoing, sous la présidence de M. Roumain Flipo, président de la section locale, entouré de MM. Marchal, conseiller général; Diligent, avocat à Roubaix; J. Masurel, président du S. I. « Les Amis de Tourcoing »; E. Grénerand, président du Cercle des Officiers; Dewandrinck, président du Cercle des Sous-Officiers, et des membres de la Commission.

Dès l'ouverture de la séance, les personnalités officielles prennent place sur l'estrade tandis que M. Roumain Flipo, président de la section locale, entouré de MM. Marchal, conseiller général; Diligent, avocat à Roubaix; J. Masurel, président du S. I. « Les Amis de Tourcoing »; E. Grénerand, président du Cercle des Officiers; Dewandrinck, président du Cercle des Sous-Officiers, et des membres de la Commission.

Dès l'ouverture de la séance, les personnalités officielles prennent place sur l'estrade tandis que M. Roumain Flipo, président de la section locale, entouré de MM. Marchal, conseiller général; Diligent, avocat à Roubaix; J. Masurel, président du S. I. « Les Amis de Tourcoing »; E. Grénerand, président du Cercle des Officiers; Dewandrinck, président du Cercle des Sous-Officiers, et des membres de la Commission.

Dès l'ouverture de la séance, les personnalités officielles prennent place sur l'estrade tandis que M. Roumain Flipo, président de la section locale, entouré de MM. Marchal, conseiller général; Diligent, avocat à Roubaix; J. Masurel, président du S. I. « Les Amis de Tourcoing »; E. Grénerand, président du Cercle des Officiers; Dewandrinck, président du Cercle des Sous-Officiers, et des membres de la Commission.

Dès l'ouverture de la séance, les personnalités officielles prennent place sur l'estrade tandis que M. Roumain Flipo, président de la section locale, entouré de MM. Marchal, conseiller général; Diligent, avocat à Roubaix; J. Masurel, président du S. I. « Les Amis de Tourcoing »; E. Grénerand, président du Cercle des Officiers; Dewandrinck, président du Cercle des Sous-Officiers, et des membres de la Commission.

Dès l'ouverture de la séance, les personnalités officielles prennent place sur l'estrade tandis que M. Roumain Flipo, président de la section locale, entouré de MM. Marchal, conseiller général; Diligent, avocat à Roubaix; J. Masurel, président du S. I. « Les Amis de Tourcoing »; E. Grénerand, président du Cercle des Officiers; Dewandrinck, président du Cercle des Sous-Officiers, et des membres de la Commission.

Dès l'ouverture de la séance, les personnalités officielles prennent place sur l'estrade tandis que M. Roumain Flipo, président de la section locale, entouré de MM. Marchal, conseiller général; Diligent, avocat à Roubaix; J. Masurel, président du S. I. « Les Amis de Tourcoing »; E. Grénerand, président du Cercle des Officiers; Dewandrinck, président du Cercle des Sous-Officiers, et des membres de la Commission.

Dès l'ouverture de la séance, les personnalités officielles prennent place sur l'estrade tandis que M. Roumain Flipo, président de la section locale, entouré de MM. Marchal, conseiller général; Diligent, avocat à Roubaix; J. Masurel, président du S. I. « Les Amis de Tourcoing »; E. Grénerand, président du Cercle des Officiers; Dewandrinck, président du Cercle des Sous-Officiers, et des membres de la Commission.

Dès l'ouverture de la séance, les personnalités officielles prennent place sur l'estrade tandis que M. Roumain Flipo, président de la section locale, entouré de MM. Marchal, conseiller général; Diligent, avocat à Roubaix; J. Masurel, président du S. I. « Les Amis de Tourcoing »; E. Grénerand, président du Cercle des Officiers; Dewandrinck, président du Cercle des Sous-Officiers, et des membres de la Commission.

Dès l'ouverture de la séance, les personnalités officielles prennent place sur l'estrade tandis que M. Roumain Flipo, président de la section locale, entouré de MM. Marchal, conseiller général; Diligent, avocat à Roubaix; J. Masurel, président du S. I. « Les Amis de Tourcoing »; E. Grénerand, président du Cercle des Officiers; Dewandrinck, président du Cercle des Sous-Officiers, et des membres de la Commission.

Dès l'ouverture de la séance, les personnalités officielles prennent place sur l'estrade tandis que M. Roumain Flipo, président de la section locale, entouré de MM. Marchal, conseiller général; Diligent, avocat à Roubaix; J. Masurel, président du S. I. « Les Amis de Tourcoing »; E. Grénerand, président du Cercle des Officiers; Dewandrinck, président du Cercle des Sous-Officiers, et des membres de la Commission.

Dès l'ouverture de la séance, les personnalités officielles prennent place sur l'estrade tandis que M. Roumain Flipo, président de la section locale, entouré de MM. Marchal, conseiller général; Diligent, avocat à Roubaix; J. Masurel, président du S. I. « Les Amis de Tourcoing »; E. Grénerand, président du Cercle des Officiers; Dewandrinck, président du Cercle des Sous-Officiers, et des membres de la Commission.

Dès l'ouverture de la séance, les personnalités officielles prennent place sur l'estrade tandis que M. Roumain Flipo, président de la section locale, entouré de MM. Marchal, conseiller général; Diligent, avocat à Roubaix; J. Masurel, président du S. I. « Les Amis de Tourcoing »; E. Grénerand, président du Cercle des Officiers; Dewandrinck, président du Cercle des Sous-Officiers, et des membres de la Commission.

Dès l'ouverture de la séance, les personnalités officielles prennent place sur l'estrade tandis que M. Roumain Flipo, président de la section locale, entouré de MM. Marchal, conseiller général; Diligent, avocat à Roubaix; J. Masurel, président du S. I. « Les Amis de Tourcoing »; E. Grénerand, président du Cercle des Officiers; Dewandrinck, président du Cercle des Sous-Officiers, et des membres de la Commission.

Dès l'ouverture de la séance, les personnalités officielles prennent place sur l'estrade tandis que M. Roumain Flipo, président de la section locale, entouré de MM. Marchal, conseiller général; Diligent, avocat à Roubaix; J. Masurel, président du S. I. « Les Amis de Tourcoing »; E. Grénerand, président du Cercle des Officiers; Dewandrinck, président du Cercle des Sous-Officiers, et des membres de la Commission.

FEUILLETON du « JOURNAL de ROUBAIX »

du 26 décembre 1927 N. 66.

La Reine des Outagnes

PAR HENRI GERMAIN

PREMIERE PARTIE

CHAPITRE XII

Le bonheur est fragile

Mais elle considéra de combien de joies elle était redevable au marquis, son oncle, et, par reconnaissance, elle promit d'être forte contre le chagrin inévitable qui lui causerait l'absence de son cher mari.

Le jour du départ vint, elle ne versa pas une larme, ni elle eut peine à s'arracher de chez son père.

Celui-ci, très ému, couvrait sa jeune femme et son fils de baisers ardents. « Quant à Mme veuve Duchamp, elle n'eut pas la force de dissimuler le profond chagrin qui l'étreignait.

se rendit tout droit au navire et s'y embarqua en qualité de passager. Alors, tout ému, dans sa cabine, il se fit, sans réserve, au chagrin de la première heure.

Car il partait pour l'inconnu, vers le désert. En revendrait-il jamais? Il ne voulait cependant pas s'appesantir sur ces pensées décevantes.

Elles ne serviraient à rien autre chose qu'à amoindrir son énergie morale, son courage, sa volonté de réussir.

D'un puissant effort, il réagit contre sa faible personnalité.

Il relut avec une attention extrême les instructions résumées que le marquis de Montlouis lui avait remises la veille du départ; puis il s'assura que le chèque de cent cinquante mille francs qui l'accompagnait était bien à sa place, dans un portefeuille spécial, fermant à secret.

Il palpa enfin les rouleaux d'or enfouis dans les poches de sa ceinture de cuir.

Cet argent liquide devait servir à ses premières dépenses.